



Froideville

1055 Froideville, 10 décembre 2013

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
021 881 22 38 fax
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 10 décembre 2013

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous faire part des communications suivantes :

1. Projet de fusion à 4 communes

Les municipalités des communes de Bretigny-Cugy-Froideville-Morrens devaient confirmer leur intention de continuer ou non les démarches sur le projet de fusion. Elles ont toutes décidé de poursuivre le processus et d'aborder la prochaine étape qui consiste à rédiger une convention de fusion. Au printemps prochain, une nouvelle présentation publique informera les citoyens sur cette convention de fusion et ses répercussions financières.

2. Nouvel horaire T.-L. dès mi-décembre 2013

Le développement démographique de notre commune s'accompagne heureusement d'un développement de l'utilisation des transports publics. Pour cette année nous pourrons enregistrer plus de 900'000 passagers sur la ligne 60 qui est la plus fréquentée des lignes régionales. Nous aurons ainsi droit à une augmentation du nombre de courses à disposition des usagers, à savoir :

- Une augmentation de 31 à 36 courses du lundi au vendredi avec la 1^{ère} course à 05.45
- Une augmentation de 13 à 22 courses le samedi
- Une augmentation de 9 à 13 courses le dimanche

soit au total 18 courses supplémentaires.

3. Préavis 136/2013 concernant l'acquisition d'un véhicule communal EGHOLM

Ce véhicule a été livré dans le courant de cet automne. Le décompte final se présente ainsi :

Montant du préavis admis par le Conseil communal		Fr. 110'335.00
Facture du véhicule	Fr. 99'032.00	
Facture lame à neige	Fr. 3'239.05	
Facture fraise à neige	Fr. 9'428.65	<u>Fr. 111'700.05</u>
Dépassement du montant alloué		<u>Fr. 1'365.05</u>

Ce dépassement est à imputer à notre demande de rehausser la cuve à sel à neige afin d'éviter au maximum les trajets jusqu'à la déchèterie pour la remplir.

4. Préavis 140/2013 pour l'achat d'une lame à neige

Nous avons reçu cette lame à neige au début novembre 2013. Le décompte est le suivant :

Montant du préavis admis par le Conseil communal		Fr. 18'000.00
Facture lame à neige	Fr. 17'300.00	
Facture pour couteaux Kuper	Fr. 1'500.00	
Reprise de l'ancienne lame	- Fr. 2'800.00	<u>Fr. 16'000.00</u>
Economie		<u>Fr. 2'000.00</u>

5. Apéritif de l'an nouveau

La Municipalité a le plaisir de convier nos citoyens au désormais traditionnel apéritif du Nouvel-an qui aura lieu

Le samedi 11 janvier 2014 à 11.00 heures
A la salle du 700^e, au rez de la grande salle

afin de démarrer cette nouvelle année dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous avons terminé les communications que nous souhaitons vous donner ce soir.

La Municipalité tient à remercier le Conseil communal qui par son appui au fil des projets présentés durant l'année, tous acceptés jusqu'à ce soir, a grandement contribué à la bonne marche des affaires communales. Elle remercie également les collaboratrices de l'administration, le personnel du service de voirie, les membres du Corps des sapeurs pompiers, ainsi que tous ceux qui animent les nombreuses commissions. Comme elle l'a toujours fait, la Municipalité continue à œuvrer sur divers projets dans l'optique d'offrir à nos concitoyens la meilleure qualité de vie possible dans notre village. Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ainsi qu'à vos proches, nos vœux les plus sincères pour de bonnes fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Michel PITTET



La Secrétaire :

Alice HENRY